

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 17 janvier 2017 à 18 heures
15

Présents : Laurent PELLERIN / Yvon PICHON/ Cyril DELGOULET / Isabelle BOTERF / Sandrine GERAUD / Daniel LACOMBE / Georgette RAFFAILLAC/ Arnaud BIGEAT / Robert LEYMARIE Emmanuel GARCIA/ Bernadette FLOIRAT

Ouverture de séance à 18 H 45

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Yvon PICHON

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 20 décembre 2016 et signature du registre des délibérations.

3. Délibération pour demander les subventions concernant le projet de création et d'aménagement d'une maison d'accueil pour personnes âgées.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'étude de faisabilité de l'Agence Technique Départementale en date du mois de novembre 2016. L'évaluation de cette opération s'élève à 236.651€ HT, soit 260.316€ TTC. Le Conseil Municipal valide l'avant-projet détaillé produit par l'ATD de novembre 2016, adopte le plan de financement prévisionnel ci-dessus énoncé, sollicite l'attribution de subventions et précise le calendrier prévisionnel de l'opération : Printemps 2017 – Printemps 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4- Délibération pour la consultation du maître d'œuvre pour la création et l'aménagement de la maison d'accueil pour personnes âgées

Mr le Maire présente le dossier de faisabilité établi par l'ATD en novembre 2016, il demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, demande à Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires pour lancer cette consultation.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5- Délibération pour l'avenant à la convention Archive avec le CDG 24

Le conseil municipal prend connaissance de la proposition de l'avenant à la convention d'adhésion au service archives du CDG 24 et notamment son article 5.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Délibération adoptée à l'unanimité.

6 – Questions Diverses

Remplacement du chauffage de la salle des fêtes, les sondes des blocs de chauffage sont hors service, le devis s'élève à 2359,20 TTC, les travaux seront faits par l'entreprise LOPEZ ELEC.

Séance levée à 19 h 35

Le secrétaire,
Yvon PICHON